

Palestine à l'ONU - les déclarations/ analyses du jour

30 septembre 2011

LA PROCEDURE

Le 28 sept, suite à la transmission au Conseil de sécurité par le Secrétaire général des Nations unies de la demande d'adhésion à l'ONU de la Palestine comme Etat de plein droit, les membres du Conseil ont approuvé la proposition de la Présidence d'en saisir le comité permanent sur les admissions. Première réunion de ce comité, aujourd'hui à 18h (heure fr). Selon le Jerusalem Post, citant le ministre palestinien des Affaires étrangères, 8 pays voteront en faveur de la demande palestinienne : Russie, Chine, Inde, Afrique du Sud, Brésil, Liban, Nigéria et Gabon. Une majorité de 9 membres est nécessaire pour que celle-ci soit acceptée.

En parallèle, les discussions continuent sur la proposition du Quartette, Yasser Abed Rabbo (cité par Libération) déclarant depuis Ramallah que : « le communiqué du quartette contient des éléments encourageants et nous appelons Israël à faire part de son engagement en faveur des principes et des points de référence spécifiés, nous considérons que la référence du quartette aux obligations des parties palestinienne et israélienne en vertu de la feuille de route et l'exhortation à éviter des actes provocateurs constituent un appel clair à un arrêt définitif de la colonisation sous toutes ses formes, ce qui est un signe encourageant. ». Côté israélien, selon L'Orient le Jour, plusieurs dirigeants, dont Avigdor Lieberman, se sont également déclarés en principe favorables à l'adoption du plan du quartette.

FRANCE/EUROPE - LES POSITIONS OFFICIELLES

A LIRE sur la saisine de la Cour pénale internationale - Ministère des Affaires étrangères (Point presse du 23 septembre)

Q - Human Rights Watch (HRW) critique vivement le fait que vous ayez demandé aux Palestiniens de ne pas avoir recours à la Cour pénale internationale durant le processus. HRW dit notamment que c'est une justice à deux vitesses, que vous dites que la justice internationale peut être valable pour la Libye, pour d'autres pays mais pas pour la Palestine. Qu'est-ce que vous répondez à cette critique ?

R - Je renvoie encore à ce qu'a dit le président de la République devant l'Assemblée générale des Nations unies, c'est-à-dire que nous souhaitons que pendant la durée des négociations, il n'y ait pas de gestes unilatéraux de nature à saper la confiance entre les parties. Notre objectif premier est en effet la reprise des négociations. Le calendrier serré que nous proposons est destiné à sortir du statu quo et à aboutir à une solution satisfaisante. Le président de la République l'a indiqué dans son discours devant l'Assemblée générale de l'ONU : les Palestiniens « devraient s'engager à ne pas utiliser ce nouveau statut pour recourir

à des actions incompatibles avec la poursuite des négociations. » Les déclarations du ministre d'État s'inscrivent dans cet objectif de dialogue et de création de la confiance.

Parlement européen

Le Parlement européen demande aux 27 gouvernements de l'UE « d'être unis dans leur attitude face à la demande légitime du peuple palestinien à être représenté en tant qu'État aux Nations unies présentée par l'Autorité palestinienne, au gouvernement israélien de mettre un terme à toute construction ou extension de colonies en Cisjordanie et à Jérusalem-Est ».

MONDE

M^{gr} Mamberti, chef de la diplomatie vaticane

« La résolution 181 de 1947 pose la base juridique pour l'existence de deux États. L'un d'entre eux a déjà vu le jour, alors que l'autre n'a pas encore été constitué, bien que près de soixante-quatre ans se soient passés. Le Saint-Siège est convaincu que, si on veut la paix, il faut savoir adopter des décisions courageuses, les organes compétents des Nations unies prennent une détermination qui aide à mettre en œuvre effectivement l'objectif final, c'est-à-dire la réalisation du droit des Palestiniens à avoir leur propre État indépendant et souverain et du droit des Israéliens à la sécurité, les deux États étant munis de frontières reconnues internationalement ».

ISRAEL

Menachem Klein, Professeur de sciences politiques, ancien conseiller du ministre des Affaires étrangère Shlomo Ben ami et du premier ministre Ehoud Barak

« Une galaxie sépare l'OLP d'Israël. Et Obama, mû par la seule recherche de gains politiques à très court terme, est devenu un satellite du cosmos israélien ».

- Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [ARCHIVES](#) >

- Adresse de cet article :

<https://plateforme-palestine.org/Palestine-a-l-ONU-les-declarations-analyses-du-jour>